

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE665

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 4

L'alinéa 21 est ainsi rédigé

"IV - Au deuxième alinéa de l'article L. 461-4 du même code, le mot "quatre" est remplacé par le mot: "cinq".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.